

Questions orales

dit hier et ce que l'on répète aujourd'hui, à savoir que nous avons mis en place un processus, la semaine dernière, pour répondre à des questions précises. J'ai dit hier, et je le répète à mon collègue, puisque la question était posée hier et elle est la même aujourd'hui, j'ai dit hier: Nous considérons que les ressources, dont dispose le ministère des Transports actuellement, sont suffisantes.

Mais ce matin même, pendant deux heures, monsieur le Président, j'ai rencontré les représentants des pilotes, des compagnies aériennes et des contrôleurs pour définir des mécanismes nous permettant d'évaluer ces ressources, et j'ai pris l'engagement devant eux, malgré les milliards de dollars que le gouvernement a mis depuis 1984 sur la sécurité aérienne, que si l'évaluation faite avec l'industrie, et évidemment avec le ministère des Transports, nous demandait de continuer le développement des ressources, nous le ferons. Alors, nous avons pris tous les éléments nécessaires et, encore une fois, comme un gouvernement responsable.

[Traduction]

LAÉROPORT DE HAMILTON—LE DÉTOURNEMENT D'UNE
PARTIE DU TRAFIC DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL
PEARSON

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Monsieur le Président, je suis sûr que le chef de l'opposition officielle n'a pas besoin des conseils du ministre des Transports pour savoir s'il doit écouter ou non. Depuis combien de temps entendons-nous ces promesses du ministre des Transports? Depuis 1984? Ce ne sont toujours que des promesses, quand fera-t-il preuve de vision?

Ce que veulent les voyageurs ce sont des mesures concrètes et non des initiatives temporaires en ce qui concerne la sécurité aérienne.

Voici ma question. Vu sa déclaration du 21 février 1989, selon laquelle l'aéroport de Hamilton devra forcément jouer un rôle dans la décision du ministre au sujet des problèmes actuels de circulation aérienne, le ministre pourrait-il ordonner immédiatement le détournement vers Hamilton d'une partie du trafic, comme les petits avions, les réactés privés, les vols nolisés ou les avions cargos, lesquels contribuent au chaos à l'aéroport Pearson?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, le 9 mars, ma collègue et moi-même, la ministre d'État (Transports), avons entrepris, à Toronto, un processus d'évaluation de la situation non simplement de l'aéroport Lester B. Pearson, mais de tout le trafic aérien au-dessus du corridor aérien de Toronto. Nous avons reçu 62 documents différents. Nous avons rencontré des centaines de personnes, et nous avons reçu des centaines de recommandations. Certaines concernent Hamilton, d'autres concernent Buttonville, d'autres Oshawa, d'autres concernent l'aéroport Pearson lui-

même. Nous sommes en train d'évaluer l'ensemble de ces recommandations. Je l'ai dit à l'époque, et je le répète aujourd'hui, non seulement pour Hamilton, mais pour tout le trafic aérien au-dessus de Toronto, que les décisions vont être prises rapidement, en tenant compte de Hamilton, et en tenant compte aussi de l'ensemble du trafic aérien au-dessus de Toronto.

[Traduction]

LA DÉRÉGLEMENTATION DE L'INDUSTRIE DES
TRANSPORTS AÉRIENS

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le document de la Direction de la vérification interne date de juin 1987, du même mois où le projet de loi C-18, Loi visant à déréglementer les transports aériens, a été adopté par la Chambre. Cette loi n'a été proclamée que quatre mois plus tard. Ce document a été envoyé au sous-ministre et ce dernier ou l'un de ses collaborateurs a demandé qu'on procède à un examen supplémentaire. Cet examen a indiqué que ce document est fondamentalement valable.

• (1430)

Je veux savoir pourquoi le gouvernement n'a pas différé la proclamation de la déréglementation des transports aériens jusqu'à ce qu'il ait les moyens nécessaires pour faire en sorte que cela s'effectue en toute sécurité.

Deuxièmement, je veux savoir, les Canadiens aussi, quelles mesures précises le gouvernement va finalement prendre pour changer la manière de procéder, pour restructurer le ministère des Transports, de manière à ce que nous ayons des transports aériens sûrs au Canada.

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, encore une fois, il n'est pas question de référer à un document comme celui que mon collègue me propose. D'autant plus qu'il m'envoie une lettre aujourd'hui concernant cette question, et il disait en conférence de presse, aujourd'hui, qu'il ne la souleverait pas à la Chambre. Enfin! . . . Disons simplement que cela a toujours été la tactique des néo-démocrates d'associer la déréglementation du transport à une question de sécurité. Cela n'a rien à voir. Les Canadiens applaudissent aujourd'hui d'avoir un système de trafic aérien qui donne une accessibilité au transport aérien à peu près partout au Canada, une industrie qui a connu un développement considérable, et en même temps, où nous avons maintenu un niveau de sécurité aérienne excellent. Nous avons procédé l'an dernier à 5 600 000 mouvements dans les aéroports du Canada avec un minimum d'accidents. Et je pense que mon collègue prend des risques énormes en affirmant actuellement, contrairement à ce qui s'est dit même par le parti libéral, que le ciel canadien est insécuritaire.